

Réf: Dossier 269341

Avis de constitution

SOCIETE « KOFASANTE »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN, ANYAMA
QUARTIER PALMERAIE, DERRIERE LE TRESOR, lot 98, ilot
10, Lot 98, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOFASANTE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Soins de santé
- Consulting en santé
- Formation des auxiliaires de vie
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN, ANYAMA

QUARTIER PALMERAIE, DERRIERE LE TRESOR, lot 98, ilot
10, Lot 98, Ilot 10

Dirigeant(s) M KOFFI KOUAKOU FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07158 du 14/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88366/GTCA/RC/2023 du 14/12/2023

